

Discours de signature ACI 14/12/2020

Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de cet événement de la signature du contrat ACI de la première CPTS du Haut-Rhin, nous ne souhaitons pas refaire un simple historique de la fondation de cette CPTS, tel que déjà présenté dans d'autres circonstances.

Prenant l'occasion de la proximité de la période festive à venir, et dans l'esprit convivial de la présente rencontre, nous avons préféré vous proposer un « flashback » sous la forme... d'un Conte de Noël.

Notre conte a pour titre :

« Les deux compères en marche vers la Communauté »

Un conte, ça commence toujours par « il était une fois ».

Il était une fois, dans cette belle contrée de la maison au moulin, un Sieur que l'on avait pris l'habitude de dénommer « LEPSY ». Le Sieur LEPSY avait eu cette idée saugrenue de créer un « Conseil des Potions, des Talents et des Secrets », communément appelée une CPTS, en vue d'améliorer l'accès aux soins psychiatriques du territoire de plus en plus démuné en psychiatres.

Le Comte ARS, le puissant souverain régional de la Santé, auquel Sieur LEPSY présenta son projet, lui répondit : « Que nenni ! Si CPTS tu veux, à d'autres thèmes que la santé mentale, en sus tu t'intéresseras ».



La Providence veillait et mit sur le chemin du Sieur LEPSY, un certain Sieur TRYNI, lui-même porteur d'un projet d'organisation des soins autour de la dépendance, pouvant pleinement entrer dans le cadre d'une CPTS.

Unissant leurs efforts, les Sieurs LEPSY et TRYNI obtinrent, cette fois, une écoute attentive et bienveillante du Comte ARS. Lequel, sur ses deniers, convoqua et mit à disposition une fée chargée d'exaucer tous les vœux des deux Sieurs : la fée MAZAR'IN,

La fée MAZAR'IN s'activa donc à créer une dynamique autour des deux Sieurs, pour thésauriser sur leurs idées et pour rameuter autant de manants de la santé que possible. Ainsi, tel Don Rodrigue, les Sieurs LEPSY et TRYNI purent se réjouir : « nous partîmes à 2, mais par un prompt renfort, nous nous vîmes près de 100, en arrivant au port ».



La troupe se mit à un travail acharné, multipliant les réunions, organisées en dix groupes de réflexion, pour aboutir à la production d'un projet de santé ambitieux, organisé selon 6 axes, proposant 27 actions permettant de répondre à toutes les missions dévolues aux CPTS.

Tout cela en parfaite harmonie avec les représentants du Comte ARS et de Dame Assurance Maladie (que les intimes surnomment Dame Sécu).

Jusqu'au funeste mois de mars, où un lutin, malicieusement nommé « CORONA », déversa ses grains de sable-pardon, ses grains de virus- dans tous les rouages de la société. Le lutin CORONA bloqua ainsi le bel élan en cours, interdisant la tenue de la première Assemblée Générale en avril.

Puisant dans leur détermination et opiniâtreté légendaires, les Sieurs LEPSY et TRYNI mirent à profit la période de crise sanitaire pour poursuivre le travail en comité restreint avec Dame Sécu et Comte ARS. Dame Sécu n'y trouvant pas vraiment ses petits, les travaux estivaux permirent la mise en adéquation du projet de santé avec les missions socles et optionnelles. Ce travail collaboratif intense, mené dans un esprit d'ouverture permit d'élaborer les premières bases du contrat ACI.

Le grand souffle de JUPITER étant parvenu à dissiper, ... pour un temps, les grains de

sable -pardon les grains de virus du lutin CORONA, les Sieurs LEPSY et TRYNI, accompagnés de la fée MAZAR'IN, purent enfin organiser l'Assemblée Générale constitutive de la CPTS, le 8 octobre 2020.

Cette AG confirma une adhésion forte au projet avec la présence de près d'une centaine de professionnels de santé et d'une trentaine de partenaires.

Cette AG fut aussi l'occasion de présenter une organisation « originale » de cette CPTS, sans doute unique à l'heure actuelle au niveau national. Cette organisation peut être qualifiée de « libérale ouverte », c'est-à-dire avec une gouvernance fortement libérale mais non uniquement médicale, tout en laissant une place conséquente aux partenaires, notamment hospitaliers.

Hélas, hélas, trois fois hélas, la baguette magique de la fée MAZAR'IN émit à cette occasion, bien plus de « flops » que d'étincelles ! obligeant les Sieurs LEPSY et TRYNI à « remettre vingt fois sur le métier, leur ouvrage ».



Vint le jour du Grand Oral, le 4 novembre, devant le Grand Conseil Régional d'intronisation des CPTS où siègent Comte ARS, Dame Sécu et tous les représentants des Corporations de santé.

Sieurs LEPSY et TRYNI, après avoir défendu leur projet avec fougue et verve, comprirent que ce projet obtenait largement l'assentiment du Conseil et crurent même percevoir un certain nombre d'éloges sur le travail fourni.

Projet de santé validé, restait encore à “peaufiner” le contrat par la définition des indicateurs de suivi des actions. Là encore, la bonne intelligence entre les deux Sieurs, Dame Sécu et Comte ARS, permit d'élaborer des objectifs réalistes et atteignables. A la grande satisfaction des deux Sieurs, cette négociation se déroula dans un esprit de partenariat, de concertation et de souplesse.

Nous précisons en préambule qu'un conte débute toujours par “il était une fois”.

Mais un conte, aussi, se termine toujours par un épilogue. Notre épilogue, à nous, se situe autour du sapin de Noël où nos deux Sieurs se retrouvent pour découvrir à son pied deux magnifiques paquets-cadeaux.

Impatients, les deux Sieurs s'empressent d'ouvrir le premier paquet. Ils y découvrent

un manuscrit dument signé portant le titre “Contrat ACI pour la CPTS Mulhouse Agglomération”. Ils savourent alors le sentiment du devoir accompli, de l'aboutissement de leur longue marche vers cette Communauté, débutée maintenant depuis quasiment trois ans.

Mais..., quel est donc ce deuxième paquet ?

Hésitants, inquiets, les deux Sieurs se résolvent à l'ouvrir. Il ne contient qu'un seul feuillet sur lequel ne sont inscrits que deux mots, en capitales, en rouge, suivis d'un point d'exclamation :

AU BOULOT !

Eh oui, les Sieurs LEPSY et TRYNI avaient bien compris que cette signature de contrat ACI, bien qu'étant l'aboutissement d'un long processus d'élaboration complexe, n'était en fait que le commencement.

Le commencement d'une autre aventure. Celle de faire vivre la CPTS, de la faire fructifier, de mettre en marche toutes les actions imaginées, d'adapter le projet aux réalités par les enseignements du moment, notamment ceux apportés par la crise sanitaire. Tout cela dans le but de concilier un meilleur confort de travail pour les professionnels de santé, avec une amélioration du service rendu à la population.



Les Sieurs LEPSY et TRYNI se promirent de tout mettre en œuvre pour mener à bien cette nouvelle aventure.

Nous espérons que notre Conte de Noël vous aura plu, mais avant de conclure notre intervention, nous devons encore procéder à l'exercice indispensable mais ô combien agréable, des remerciements.

Nous voulons tout d'abord remercier tous les professionnels de santé qui nous ont rejoint, qui ont cru en notre projet, qui nous font confiance et qui sont prêts à s'investir dans les actions projetées, qu'ils s'agissent des médecins, des infirmiers, des pharmaciens, des kinés, même des psychologues, des diététiciens, et tant d'autres.

Nous voulons aussi remercier l'échelon local de l'Assurance Maladie, qui a soutenu le projet dès le début et y a apporté sa collaboration efficace, au travers de l'investissement de Caroline OLIVERI, Brigitte HOELT et toute l'équipe.

Nos remerciements vont encore à l'URPS Médecins Libéraux Grand Est pour son soutien logistique et tout particulièrement à Audrey NOACCO qui a été d'une implication sans faille tant que ses nouvelles fonctions maternelles lui en ont laissé la possibilité.

Nous voudrions, enfin, adresser nos vifs remerciements à toute l'équipe de la DT 68 de l'ARS, avec une mention toute particulière pour Katia MOOS qui a toujours cru à ce projet et qui l'a inlassablement soutenu au prix d'un travail sans compter.